



Bilan des réalisations en développement durable **de la collectivité de La Prairie**

Novembre 2016



170, boulevard Taschereau, bureau 400
La Prairie (Québec) J5R 5H6

Réalisé par INNOSPHERE – Solutions durables, 2016

Coordination, rédaction, graphisme et mise en page :

Jean-Martin Proulx, chargé de projets en développement durable



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE	5
RÉALISATIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
1. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels	7
2. Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et améliorer l'accès aux milieux naturels.....	9
3. Améliorer la gestion des matières résiduelles et des déchets dangereux.....	11
4. Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale, y compris celle de l'économie sociale.....	13
5. Favoriser l'achat local.....	14
6. Aménager et revitaliser les zones économiques	15
7. Densifier et développer une mixité harmonieuse des usages (résidentielle, commerciale et industrielle)	16
8. Améliorer le transport en commun et l'inter modalité	18
9. Augmenter la cohésion sociale en encourageant les initiatives communautaires locales.	20
10. Augmenter la qualité et la diversité de l'offre de logements sociaux	23
11. Harmoniser les pratiques et l'offre de services des organismes	24
12. Développer et promouvoir une identité laprairienne forte.....	26
13. Mettre en valeur le patrimoine (culturel, historique et naturel).....	28
Autres bons coups en développement durable	31
ANNEXE – TABLEAUX SYNTHÈSE DU PSDD	32

SOMMAIRE

Préparation du plan particulier d'urbanisme (PPU) en vue de l'aménagement du quartier *Transit oriented development* (TOD) du stationnement incitatif de La Prairie, amélioration des services de transport en commun, protection et mise en valeur du Parc de conservation du marais, 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie : il s'en est passé des choses à La Prairie depuis l'adoption du *Plan stratégique de développement durable de la collectivité de La Prairie*, en mai 2015.

Le présent rapport dresse un bilan des actions les plus notables (bons coups) en développement durable réalisées par la Ville de La Prairie et diverses parties prenantes du milieu depuis l'adoption de ce plan, qui fait état de 39 pistes d'action ciblées répondant à treize (13) enjeux stratégiques pour le développement durable de la collectivité de La Prairie, dans les sphères environnementale, économique, sociale et culturelle (patrimoine).

Depuis 2015, la collectivité de La Prairie a démontré son caractère engagé et son dynamisme en matière de développement durable, réalisant pas moins de **81 bons coups** en lien avec les 13 enjeux stratégiques ciblés à son plan stratégique de développement durable (PSDD), la plupart étant directement liés à l'une ou l'autre des 39 pistes d'action identifiées au PSDD.

Enjeux stratégiques	Bons coups répertoriés
ENVIRONNEMENT	26
1. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels	13
2. Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et améliorer l'accès aux milieux naturels	6
3. Améliorer la gestion des matières résiduelles et des déchets dangereux	7
ÉCONOMIE	19
4. Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale, y compris celle de l'économie sociale	3
5. Favoriser l'achat local	3
6. Aménager et revitaliser les zones économiques	3
7. Densifier et développer une mixité harmonieuse des usages (résidentielle, commerciale et industrielle)	4
8. Améliorer le transport en commun et l'inter modalité	6
SOCIAL	23
9. Augmenter la cohésion sociale en encourageant les initiatives communautaires locales	13
10. Augmenter la qualité et la diversité de l'offre de logements sociaux	2
11. Harmoniser les pratiques et l'offre de services des organismes	8
PATRIMOINE	13
12. Développer et promouvoir une identité laprairienne forte	3
13. Mettre en valeur le patrimoine (culturel, historique et naturel)	10
TOTAL	81

INTRODUCTION

En mai 2015, suite à un vaste exercice de concertation auprès de l'ensemble des intervenants du milieu et de la population, la Ville de La Prairie s'est dotée de son tout premier plan stratégique de développement durable (PSDD).

La réalisation de ce plan a permis à la Ville et ses parties prenantes de développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et culturels (patrimoniaux) du territoire, et de cibler 39 pistes d'action qui permettront d'orienter, au cours des prochaines années, le développement de la collectivité selon ses besoins et ses aspirations, dans une perspective de développement durable.

Tel que mentionné dans le PSDD, « ce type de planification est dynamique, actualisé et évalué au moins une fois par année ». En ce sens, un peu plus d'un an après l'adoption de son PSDD, la Ville de La Prairie dresse un premier bilan des réalisations en développement durable sur son territoire.

En plus de présenter un état d'avancement de sa démarche en développement durable, ce bilan permettra à la Ville de La Prairie de guider la planification et la mise en œuvre d'actions futures qui répondent aux enjeux stratégiques et aux pistes d'action énoncés dans son PSDD.

MÉTHODOLOGIE

Ce document répertorie les actions les plus notables (bons coups) en développement durable réalisées par la Ville de La Prairie et diverses parties prenantes du milieu depuis l'adoption du PSDD en mai 2015. Les tableaux synthèse contenus dans le PSDD sont présentés en annexe. Ils font état de 39 pistes d'action ciblées qui répondent à treize (13) enjeux stratégiques pour le développement de la collectivité de La Prairie dans les sphères environnementale, économique, sociale et culturelle (patrimoine).

Collecte des informations

Les bons coups en développement durable présentés dans ce document sont issus d'une collecte d'informations réalisée auprès des gestionnaires municipaux à la Ville de La Prairie ainsi que des responsables de certains organismes du territoire qui siègent sur le comité de développement durable (CDD) de la démarche. Les autres sources d'information consultées comprennent différents documents municipaux et/ou territoriaux (plans d'action, rapports d'activités, etc.), de même que des publications parues dans les médias locaux, sur le site Web de la Ville de La Prairie et celui d'organismes du territoire.

Présentation des informations

À la lecture des tableaux synthèse du PSDD, il est possible de constater que certains enjeux stratégiques et/ou pistes d'action semblent se répéter ou sont similaires. Cela s'explique par le fait qu'une piste d'action peut répondre à plus d'un enjeu stratégique ou encore qu'un enjeu stratégique peut lui-même constituer un élément de réponse (et donc devenir une piste d'action) pour un autre enjeu stratégique. Cette notion d'interrelation fait en sorte que certains bons coups en développement durable ont un impact sur plusieurs enjeux et pistes d'actions du PSDD. Également, certains projets structurants, par exemple la planification du nouveau quartier TOD du stationnement incitatif de La Prairie ou encore la mise en chantier du projet commercial *Destination La Prairie*, ont des retombées plus larges et répondent simultanément à de nombreux enjeux et pistes d'action du PSDD. La préparation du rapport a donc posé un certain dilemme quant à la façon de présenter les réalisations en développement durable.

Au final, le choix a été fait de les classer en fonction de l'enjeu stratégique du PSDD auquel ils répondent en priorité. La section « Réalisations en développement durable » contient donc treize (13) sous-sections correspondant aux treize (13) enjeux stratégiques ciblés. Ce choix se justifie par une volonté de ne pas limiter l'énonciation des réalisations en développement durable aux 39 pistes d'action identifiées dans le PSDD : plusieurs autres bons coups ont été réalisées et répondent tout de même aux grands enjeux de développement durable de la collectivité. Néanmoins, il est possible de constater, à la lecture du rapport, que la majorité des bons coups répertoriés sont directement en lien avec l'une ou l'autre des pistes d'action ciblées au PSDD.

Il est à noter qu'une sous-section « Autres bons coups en développement durable » a été ajoutée à la suite des treize (13) précédentes, afin de présenter certaines mesures mises en place au sein de l'administration municipale de la Ville de La Prairie qui ne répondent pas directement aux enjeux stratégiques du PSDD, mais qui démontrent tout de même l'engagement de la Ville à montrer l'exemple en termes d'application des bonnes pratiques de développement durable.

Interprétation des résultats

D'abord, le présent rapport ne constitue pas un bilan exhaustif des réalisations en développement durable au sein de la collectivité de La Prairie : seuls les bons coups notables sont répertoriés. Le fait qu'un projet, une action ou une reconnaissance ait été omise ne signifie aucunement qu'elle ne répond pas aux enjeux stratégiques du PSDD.

Ensuite, la méthodologie de présentation des informations doit être prise en compte dans l'interprétation du nombre de bons coups répertoriés par enjeu stratégique. En effet, un bon coup est susceptible de répondre à plus d'un enjeu ou piste d'action, et certains éléments comme la portée d'un enjeu (large ou spécifique) ou encore le contexte dans lequel il s'inscrit influencent grandement ce résultat. Ainsi, le nombre de bons coups répertoriés par enjeu stratégique doit être interprété avec discernement : il démontre un certain niveau d'effort investi, sans pour autant constituer une base de comparaison directement proportionnelle entre les enjeux.

RÉALISATIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels

Afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 1.1 Favoriser, dans les futurs projets domiciliaires, la préservation des milieux naturels ainsi que la conservation des arbres matures et des espaces verts.
- 1.2 Aménager des espaces verts, notamment en bordure du fleuve et des cours d'eau.
- 1.3 Favoriser l'usage quatre saisons des sentiers piétonniers et cyclables en milieu naturel.
- 1.4 Développer une image de marque originale autour des milieux naturels.

• **Projets de protection et de mise en valeur du Parc de conservation du marais**

La Ville de La Prairie et le promoteur du projet Symbiocité ont investi massivement au cours des dernières années dans divers projets visant à protéger et mettre en valeur le Parc de conservation du marais. Concrètement, c'est plus de 1,5 M\$ qui ont été investis à ces fins depuis 2014. Les principaux projets réalisés sont les suivants :

- Agrandissement de la zone de conservation pour l'habitat de la rainette faux-grillon, en conformité avec le décret ministériel de juillet 2016. Cette mesure permet d'améliorer l'habitat de la rainette en doublant la superficie de conservation (total de 160 hectares).
- Détournement d'une partie du cours d'eau de la Grande coulée en vue d'y aménager le ruisseau de façon plus écologique, et ce, conformément aux demandes des instances environnementales concernées.
- Aménagement d'étangs à rainettes près du réservoir d'eau potable. Afin de limiter les perturbations du milieu naturel, les travaux ont été réalisés lorsque le sol est gelé.
- Suivi et correctifs apportés aux étangs de reproduction, notamment par l'installation de sondes hydriques permettant de mesurer le niveau de l'eau.
- Avec la collaboration de bénévoles à certaines occasions, poursuite des efforts de lutte à la végétation envahissante, notamment le roseau commun (phragmite) et le nerprun, une plante et un arbuste exotiques qui nuisent au développement de la faune et de la flore.
- Avec la collaboration de bénévoles, réalisation d'un inventaire des rainettes faux-grillon, des couleuvres, des milieux humides et des plantes rares du Parc.
- Dans le cadre des Journées de la nature, construction d'aménagements favorisant la présence d'oiseaux et de faune ailée, notamment un site pour les pollinisateurs et des hôtels à insectes favorisant la reproduction et la diversité des espèces.
- Planification d'un sentier multifonctionnel d'environ sept (7) kilomètres où il est possible, selon la saison, de pratiquer la randonnée pédestre, le vélo, le ski de fond ou la raquette.

- Réfection du pont piétonnier à l'avenue Jacques-Martin et érection d'un pont temporaire sur le marais.
- Création d'un logo pour le Parc misant sur le symbole de la rainette faux-grillon.

- **Accroissement de la superficie des zones de conservation à La Prairie**

En plus de l'agrandissement de la zone de conservation pour l'habitat de la rainette au Parc de conservation du marais, le projet commercial *Destination La Prairie* a permis à la Ville de La Prairie de consolider ses espaces publics aux abords de la rivière Saint-Jacques, grâce à des acquisitions de terrains appartenant au promoteur et à l'ajout de terrains municipaux. Au total, ce sont plus de 6,2 nouveaux hectares qui ont été ajoutés au zonage de conservation du territoire. Rappelons qu'à La Prairie, plus de 34 % du territoire est composé d'espaces naturels et protégés, soit le double du seuil minimal (17 %) fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en matière de conservation.

- **Mise en œuvre du plan d'action pour contrer l'agrile du frêne**

La Ville de La Prairie a adopté en août 2014 son Plan d'action pour lutter contre l'agrile du frêne, qui a pour objectif d'identifier les foyers d'infestations de l'insecte et de conserver le maximum du patrimoine arboricole sur le territoire. Depuis, les démarches entreprises par la Ville afin de contrôler et ralentir la progression de l'insecte comprennent notamment l'organisation d'une soirée d'information sur la problématique (avril 2015), le traitement préventif des arbres sur le territoire (étés 2015 et 2016), la sensibilisation citoyenne à procéder à l'inspection de leurs frênes (étés 2015 et 2016) et la réalisation d'un inventaire des frênes du domaine public (en cours de réalisation). Il est à noter que les efforts de la municipalité se sont accentués depuis la première détection de l'insecte ravageur sur le territoire en novembre 2015.

- **Réalisation d'une recherche de raccordements inversés des égouts**

Cette analyse complète du réseau d'égouts sur le territoire de La Prairie vise à éliminer les rejets d'eaux usées domestiques non traitées dans le réseau d'égout pluvial municipal, ce qui constitue une réelle source de pollution. Un raccordement inversé résulte d'une erreur de branchement lors de travaux de plomberie, d'une mauvaise connexion lors de la construction d'une résidence ou d'un équipement défectueux. Pour chaque cas de raccordement erroné détecté, un rapport demandant de procéder aux travaux correctifs est rédigé et remis au propriétaire concerné.

2. Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et améliorer l'accès aux milieux naturels

Afin d'éduquer et de responsabiliser la population à l'importance de préserver les milieux naturels de leurs milieux de vie

Pistes d'action ciblées au PSDD :

- 2.1 Conserver et mettre en valeur la rivière Saint-Jacques.
- 2.2 Favoriser la découverte des cours d'eau en les aménageant de façon à les rendre accessibles.
- 2.3 Caractériser les milieux naturels de la ville et diffuser l'information pour les préserver.
- 2.4 Accompagner les citoyens à l'augmentation du couvert végétal par la plantation d'espèces indigènes.

• **Réalisation d'un macro-inventaire des milieux humides sur le territoire de La Prairie**

Dans le cadre de la réalisation de son plan de gestion des milieux humides, la Ville de La Prairie est actuellement à préparer un macro-inventaire afin de développer une meilleure connaissance des milieux humides sur son territoire, au regard de leur nombre, leur localisation, leur valeur, leur sensibilité, etc. Fort de ces données, le personnel municipal sera mieux outillé pour prendre les mesures nécessaires afin d'assurer une gestion responsable de ces milieux et ainsi planifier l'aménagement du territoire de manière plus durable.

• **Visite guidée du Parc de conservation du marais**

Le 23 mai 2015, la Ville de La Prairie a convié ses citoyens à venir découvrir et s'approprier le paysage naturel du Parc de conservation du marais dans le cadre des Journées de la nature. Pour l'occasion, les citoyens ont pu discuter avec la biologiste et chargée de projet pour le Parc de conservation du marais et effectuer deux marches exploratoires en sentier.

• **Journée de plantation d'arbres au Parc de conservation du marais**

Le 18 octobre 2015, une journée de reboisement a été organisée au Parc de conservation du marais. Couronnée de succès, cet événement a réuni une trentaine de participants, principalement des scouts et des élèves du programme en éducation internationale de l'école de la Magdeleine, qui ont planté 525 arbres et arbustes variés.

• **Installation de nichoirs à canards branchus, à hirondelles et à chauves-souris dans le Parc de conservation du marais**

S'inscrivant dans la poursuite des actions entreprises par la Ville de La Prairie afin d'attirer la faune ailée dans le Parc de conservation du marais, ce projet a été réalisé en 2016, avec la collaboration d'étudiants et de citoyens, à l'occasion d'une activité de sensibilisation.

- **Distribution gratuite d'arbres au Parc Lucie-F. Roussel**

Le 6 juin 2015, 1 000 arbres, des érables et des lilas japonais, ont rapidement trouvé preneurs auprès des nombreux citoyens présents à l'événement, contribuant à augmenter le patrimoine arboricole de la ville, un des points importants du plan de lutte contre l'agrile du frêne de la municipalité. Les citoyens ont d'ailleurs profité de conseils d'experts en horticulture dans les trois kiosques déployés par la Ville pour l'occasion. L'événement a été renouvelé en mai 2016, où des milliers de Laprairiens sont venus recueillir gratuitement un plant de lavande bleue, un camérisier, un mûrier Black Satin ou une vigne à raisins Concord. Lors de cette journée, les employés du Service des travaux publics de la Ville ont fait découvrir l'horticulture comestible ainsi que les bonnes pratiques environnementales à tous les citoyens curieux d'en connaître davantage sur ces sujets. Cette édition comportait aussi plusieurs nouveautés, notamment une activité d'échange de plantes vivaces entre les citoyens, une dégustation de produits faits à partir de la lavande, un kiosque sur l'alimentation fraîche de même qu'une conférence des Urbainsculteurs.

- **Partage de données et rédaction d'articles de sensibilisation sur les milieux naturels dans le bulletin municipal communic-action**

Depuis 2016, la Ville de La Prairie utilise le communic-action à titre d'outil d'information et de sensibilisation citoyenne afin de promouvoir l'importance des milieux naturels ainsi que la nécessité de les préserver.

3. Améliorer la gestion des matières résiduelles et des déchets dangereux

Afin de disposer adéquatement de ces matières, réduire les apports aux sites d'enfouissement et les gaz à effet de serre (GES)

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 3.1 Faciliter la récupération des résidus de construction, rénovation et démolition ainsi que des encombrants pour les citoyens.
- 3.2 Explorer les nouvelles technologies permettant de mieux traiter et gérer les matières résiduelles.

• **Réduction de 1 000 tonnes des matières résiduelles éliminées**

Les différentes mesures de réduction et de valorisation des matières autrefois destinées aux ordures ménagères ont porté leurs fruits à La Prairie. Uniquement en 2015, les citoyens ont dirigé 1 000 tonnes de déchets de moins que prévu aux ordures ménagères! Les efforts de la Ville et de la MRC de Roussillon ont donc été récompensés. D'ailleurs, La Prairie affichait le 2^e plus bas volume moyen de déchets par ménage (porte) de la MRC de Roussillon en 2015.

• **Automatisation de la collecte des déchets domestiques dans la MRC de Roussillon**

Depuis le 6 septembre 2016, la technologie de collecte des bacs à ordures au moyen d'un bras automatisé est en opération sur le territoire de La Prairie. Tout en étant plus efficace et sécuritaire, ce mode de collecte permet de réduire significativement l'enfouissement des matières résiduelles, puisque l'uniformisation du type de bacs impose une limite de matières admissibles à la collecte des déchets.

• **Participation de la Ville de La Prairie à un projet pilote de gestion des encombrants**

Figurant parmi les leaders en termes de gestion des matières résiduelles dans la MRC de Roussillon, la Ville de La Prairie participe depuis août 2016 à un projet pilote en collaboration avec la startup *We Grab It*. Exclusif à La Prairie, le projet propose aux citoyens une application numérique, *Grab*, qui met en relation les personnes désireuses de se débarrasser facilement et rapidement de gros encombrants avec des gens qui souhaitent en prendre possession. Le projet permet de prolonger le cycle de vie de ces objets, qui sont ainsi détournés de l'enfouissement.

• **Organisation d'une journée de recyclage du vieux matériel électronique**

Plus de 150 personnes de La Prairie et des environs ont participé à la journée de recyclage du matériel électronique organisée par la Ville et l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec), le 21 novembre 2015. Cette activité a permis de détourner plus de 14 mètres cubes de matériel électronique des sites d'enfouissement. Les produits récupérés ont été pris en charge par ARPE-Québec afin d'être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique, et ce, conformément aux normes canadiennes en vigueur.

- **Installation de huit (8) points fixes de récupération pour les batteries et les néons**

Des conteneurs de récupération des batteries et des néons ont été installés en 2015 à différents points stratégiques sur le territoire de La Prairie afin d'assurer un tri à la source plus efficace de ces matières dangereuses, qui se retrouvent trop souvent dans le bac des ordures ménagères.

- **Collectes spéciales et installation de deux (2) points fixes de récupération du carton**

En 2015, la Ville de La Prairie, en collaboration avec la MRC de Roussillon, a pris les moyens nécessaires afin d'assurer une gestion plus efficace du carton sur le territoire. Des collectes spéciales du carton lors des périodes de forte génération (essentiellement pendant la période des Fêtes et au 1^{er} juillet) ont été instaurées et deux conteneurs de récupération ont été installés.

- **Analyse des options concernant l'ouverture d'un écocentre régional**

La Ville de La Prairie évalue présentement les différentes possibilités qui s'offrent à elle relativement à l'ouverture potentielle d'un écocentre régional, un point de dépôt fixe où les citoyens pourraient venir déposer certaines matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte traditionnelle des déchets.

4. Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale, y compris celle de l'économie sociale

Afin d'optimiser un développement économique diversifié et équilibré, donner une couleur locale, renforcer les liens sociaux et retenir les gens localement

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 4.1 Promouvoir et favoriser les entreprises et organismes locaux.
- 4.2 Redynamiser les milieux économiques et développer de nouveaux espaces.
- 4.3 Développer et faire connaître les services d'aide aux plus démunis.

- **Mise en ligne de la liste des entreprises de La Prairie sur le site Web de la municipalité**

Afin de favoriser et promouvoir les entreprises locales, la Ville de La Prairie publie dorénavant la *Liste des entreprises de La Prairie* sur son site Web, à la section « S'établir à La Prairie ». Cette mesure permet aux citoyens de connaître les entreprises locales et d'obtenir les informations pertinentes relativement à leurs coordonnées et le type de services offerts.

- **Construction du Centre d'Escalade et d'un nouveau centre dentaire sur le chemin de Saint-Jean**

Le chemin de Saint-Jean a connu un élan de dynamisme avec la construction du Centre d'Escalade et d'un nouveau centre dentaire. Ces nouveaux espaces offrent aux citoyens de La Prairie l'accès à une plus grande variété de services de proximité en termes de loisirs et de santé, tout en contribuant à l'essor économique du secteur.

- **Redéveloppement de la Place La Citière**

Des travaux de rénovation majeurs du centre commercial situé à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Balmoral sont présentement en cours de réalisation, afin de redynamiser cet espace important pour le développement économique de La Prairie.

5. Favoriser l'achat local

Afin de soutenir et stimuler l'économie des entreprises locales

Pistes d'action ciblées au PSDD :

5.1 Réaliser des activités de promotion de l'achat local.

- **Création d'un répertoire municipal des fournisseurs locaux**

La Ville de La Prairie, avec la collaboration de la MRC de Roussillon, a mis sur pied un répertoire des fournisseurs locaux qui permet aux gestionnaires municipaux d'accéder rapidement à la liste des entreprises sur le territoire offrant les produits ou les services qui répondent à leurs besoins.

- **Mise à jour de la politique d'achat municipale**

Par cette mise à jour, la Ville de La Prairie se réserve le droit de privilégier un fournisseur local dont la soumission présente un surcoût maximal de 10 % par rapport au plus bas soumissionnaire conforme (jusqu'à concurrence de 25 000\$). La Ville souhaite ainsi encourager les fournisseurs locaux dans ses différents appels d'offres.

- **Implantation d'un service de l'approvisionnement à la Ville de La Prairie**

La Ville de La Prairie a mis sur pied ce service en 2015 afin d'optimiser les activités d'approvisionnement de l'administration municipale. Ce service a notamment participé à la réalisation des deux activités précédemment citées (création du répertoire des fournisseurs locaux et mise à jour de la politique d'achat), en plus d'en assurer l'application au quotidien. Ainsi, ce service contribue directement au soutien de l'achat local par la Ville de La Prairie.

6. Aménager et revitaliser les zones économiques

Afin de développer un milieu de vie riche et attractif qui retiendra les consommateurs et créera une synergie commerciale complémentaire. Afin de tirer parti du nouvel attrait de l'autoroute 30 en revitalisant notamment le parc industriel et en développant une vitrine commerciale

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 6.1 Développer des concepts commerciaux originaux tout en gardant le cachet de La Prairie.
- 6.2 Encourager les commerces locaux et de proximité.
- 6.3 Faciliter l'accès aux zones économiques et sécuriser les déplacements.
- 6.4 Favoriser une plus grande diversité de commerces.

• **Mise en chantier du nouveau projet commercial *Destination La Prairie***

Ce nouveau projet commercial de 70 M\$, situé à l'intersection de l'autoroute 30 et du chemin de Saint-Jean, et d'une superficie de 100 000 mètres carrés, est en chantier depuis septembre 2015. Réalisé par *Devimco*, en partenariat avec la Ville de La Prairie et différents ministères provinciaux, le projet accueillera un supermarché, une pharmacie, une banque, des restaurants et divers commerces, créant près de 850 emplois à La Prairie. En plus de bonifier l'offre de services aux citoyens, cette nouvelle zone commerciale permettra de réaliser un projet attendu depuis longtemps par la population, soit le prolongement du boulevard des Prés-Verts jusqu'au chemin de Saint-Jean. La mise en place de ce secteur commercial répondra donc concrètement aux besoins des citoyens en matière de commerces de proximité, de circulation et d'emplois. Les coûts assumés par la Ville seront couverts par les nouveaux revenus générés par ce projet.

• **Amélioration de l'accès aux zones commerciales et résidentielles de La Prairie**

Dans le cadre du projet *Destination La Prairie* et de *Symbiocité*, la Ville de La Prairie et les promoteurs ont investi fortement afin de faciliter l'accès à cette zone et améliorer la circulation locale. Les travaux réalisés comprennent notamment le réaménagement de l'intersection de l'autoroute 30 et du chemin de Saint-Jean, par l'élargissement du chemin de Saint-Jean et de ses bretelles, le remplacement du feu de circulation et l'aménagement d'un carrefour giratoire.

• **Réalisation d'une étude de consommation dans la MRC de Roussillon**

Piloté par la MRC de Roussillon au début de 2016, avec la collaboration de la Ville de La Prairie et des autres municipalités de la MRC, ce sondage sur les habitudes de consommation des Roussillonnais visait à évaluer les habitudes de consommation, les besoins et les enjeux en matière commerciale sur le territoire de la MRC, dans le but d'identifier les meilleures solutions pour y répondre localement. Les résultats de ce sondage orientent dorénavant les efforts des acteurs du développement économique de La Prairie afin de contribuer au dynamisme économique du territoire.

7. Densifier et développer une mixité harmonieuse des usages (résidentielle, commerciale et industrielle)

Afin de favoriser les échanges entre les résidents, minimiser les nuisances entre les activités, faciliter et améliorer la desserte en transport actif et collectif puis permettre une meilleure gestion des terrains et ainsi garder des espaces verts et des places communes

Pistes d'action ciblées au PSDD :

- 7.1 Poursuivre l'application d'un développement durable en affirmant et consolidant les endroits emblématiques de la Ville.
- 7.2 Favoriser une meilleure synergie entre l'offre de transport collectif et le développement urbain.
- 7.3 Planifier le développement du territoire en créant des milieux de vie complets tout en tenant compte de l'harmonie entre les activités urbaines.
- 7.4 Développer le potentiel des espaces bleus en termes d'accessibilité et d'interconnectivité avec le territoire urbain limitrophe.

• Planification participative du plan particulier d'urbanisme (PPU) du stationnement incitatif La Prairie (aire TOD)

Les grandes orientations pour l'aménagement d'une nouvelle aire TOD à proximité du Golf La Prairie ont été établies collectivement, en misant sur un processus de consultation citoyenne. Ainsi, le concept préliminaire retenu pour les fins du PPU tient compte des principaux éléments de discussion avec la population et intègre notamment la préservation du patrimoine arboricole en place, l'optimisation des superficies de parcs et espaces verts, une transition harmonieuse avec le cadre bâti existant, l'accentuation de l'achalandage du site, l'interconnexion des sentiers cyclables et pédestres dans une perspective d'écomobilité et l'encouragement de la mixité des usages. Le PPU devrait entrer en vigueur à la fin de 2016.

• Modification des plans et règlements d'urbanisme pour s'ajuster aux règles du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

Apportées en février 2016, ces modifications visent principalement à améliorer la densification du territoire ainsi qu'à favoriser une meilleure synergie entre l'offre de transport collectif et le développement urbain. Une consultation publique a été organisée préalablement à l'apport des modifications, qui permettent également d'assurer la concordance des outils d'urbanisme de la Ville de La Prairie avec les nouvelles dispositions inscrites au schéma d'aménagement de la MRC de Roussillon, et ce, selon les orientations du PMAD. Les nouvelles règles ont déjà été appliquées à des projets commerciaux et industriels.

- **Phase I des travaux d'aménagement du Parc du Bassin de La Prairie**

La Ville de La Prairie a élaboré en 2015 un plan global d'aménagement visant à guider les travaux majeurs prévus au Parc du Bassin de La Prairie. La première phase des travaux, qui comprend le réaménagement des quais et des berges, est en cours de réalisation. La fin des travaux, qui seront réalisés en plusieurs phases successives, est prévue d'ici la fin de 2018. Au final, les travaux envisagés permettront de consolider cet endroit emblématique de la ville, améliorant entre autres l'accessibilité aux milieux naturels du fleuve Saint-Laurent, l'interconnectivité avec les municipalités riveraines limitrophes (Brossard) et le développement de son potentiel récréatif, notamment pour les activités nautiques comme la pêche et le bateau.

- **Prolongement des réseaux cyclables et multifonctionnels des projets Symbiocité et *Destination La Prairie***

La Ville de La Prairie a prolongé son réseau de pistes cyclables et de sentiers multifonctionnels dans les secteurs de Symbiocité et *Destination La Prairie*. Ces travaux permettent d'assurer l'interconnexion du réseau cyclable et des sentiers multifonctionnels sur l'ensemble du territoire, facilitant l'accès aux zones commerciales et résidentielles tout en promouvant la pratique du transport actif.

8. Améliorer le transport en commun et l'inter modalité

Afin de diminuer la circulation et permettre de se déplacer à moindre coût dans les municipalités voisines pour avoir ainsi accès à d'autres services

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 8.1 Développer l'interconnectivité avec les villes limitrophes.
- 8.2 Encourager le développement des voies d'accès prioritaire ou rapide pour le centre-ville de Montréal.
- 8.3 Densifier les bassins de population et les services afin de favoriser le transport collectif et les déplacements locaux.
- 8.4 Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des services de déplacements locaux.

• **Gratuité du transport intraurbain par autobus : un exemple à suivre dans la région**

Depuis le mois d'août 2014, le service de transport en commun local est offert gratuitement dans les municipalités desservies par le CIT Le Richelain, dont La Prairie. Cette mesure a engendré des résultats probants : durant les trois premiers mois de l'année 2015, une augmentation du nombre d'usagers de l'ordre de 20 % a été enregistrée. Fortement influencé par ces retombées positives, le CIT de Roussillon a implanté la gratuité de son service de transport local au sein des municipalités desservies en avril 2016.

• **Révision des trajets (circuits) par le CIT Le Richelain**

Afin d'optimiser les déplacements vers Montréal, le CIT Le Richelain, en collaboration avec la Ville de La Prairie, a procédé à une révision de ses circuits.

• **Autobus intelligents et informations en temps réel pour les usagers du transport collectif**

Les usagers du transport collectif bénéficient dorénavant, à l'intérieur des autobus et à certains arrêts, d'un écran livrant des renseignements pratiques comme l'heure d'arrivée du véhicule ou encore le nom du prochain arrêt. Cette initiative du regroupement de plusieurs CIT, dont le CIT Le Richelain, a été implantée au mois d'août 2016. L'information en temps réel est également offerte via une application mobile pour téléphones intelligents et sur les sites Web des CIT concernés, facilitant ainsi la planification des déplacements des usagers.

• **Amélioration des infrastructures au stationnement incitatif de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)**

Les améliorations apportées au stationnement incitatif de l'AMT comprennent notamment le réaménagement du débarcadère en 2015, de même que l'ajout d'abribus et l'installation de systèmes de chauffage dans les abribus. L'agrandissement du stationnement incitatif est présentement en cours de planification. Toutes ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la

convivialité et l'efficacité du service de transport vers le centre-ville de Montréal, ceci afin d'encourager un plus grand nombre de citoyens à privilégier le transport en commun pour leurs déplacements dans la métropole.

- **Ajout, aménagement, embellissement et entretien des abribus et des arrêts d'autobus sur le territoire de La Prairie**

Depuis 2015, neuf (9) abribus ont été ajoutés à différents arrêts d'autobus sur le territoire de La Prairie. Les travaux ont été réalisés conjointement par la Ville de La Prairie et le CIT Le Richelain. De plus, plusieurs mesures ont été mises de l'avant afin de contribuer à l'attractivité des services de transport en commun : certains abribus déjà en place, de même que plusieurs arrêts d'autobus, ont subi des travaux d'aménagement et d'embellissement, et la Ville de La Prairie procède dorénavant au déneigement de tous les arrêts d'autobus sur le territoire.

- **Ajustement de la desserte en transport collectif des zones en développement**

Dans tout nouveau développement, la Ville de La Prairie ajuste la desserte par les réseaux de transports collectifs afin de limiter les impacts sur les usagers du service tout en assurant une desserte adéquate dans les zones en développement. La mise en place du service de taxibus fait notamment partie des mesures d'atténuation apportées.

9. Augmenter la cohésion sociale en encourageant les initiatives communautaires locales

Afin d'améliorer la vie de quartier, augmenter le sentiment d'appartenance et apaiser le sentiment de solitude que vivent certaines personnes

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 9.1 Favoriser le rassemblement autour d'événements et de fêtes de quartiers afin de renforcer le sentiment d'appartenance.
- 9.2 Augmenter la visibilité, la synergie et les liens entre les organismes communautaires.
- 9.3 Améliorer l'accessibilité des organismes pour les personnes âgées.

• **Organisation de séances de cinéma en plein-air**

Au cours de l'été 2015, six (6) projections ont été présentées gratuitement en soirée dans différents parcs de quartier de La Prairie. Ces séances de cinéma en plein-air étaient précédées d'animations thématiques pour les plus jeunes, créant une dynamique propice au rassemblement intergénérationnel. Face au succès rencontré en 2015, ce sont 24 projections qui ont été présentées en 2016 dans les différents parcs de la municipalité. Afin d'améliorer l'expérience des cinéphiles présents, la Ville s'est dotée d'un nouvel écran géant.

• **Bonification des activités de danse en plein air gratuites pour les citoyens**

À l'été 2016, la Ville de La Prairie a reconduit l'activité de danse en ligne à la Place de la Boulangerie, mais a également offert gratuitement à la population l'opportunité de danser le tango argentin et la zumba en plein air, à l'occasion de séances offertes une fois par semaine à la Place de la Boulangerie (tango) et au Parc Émilie-Gamelin (zumba). Ainsi, jeunes et moins jeunes ont pu socialiser et pratiquer leurs pas de danse dans une ambiance conviviale et décontractée.

• **Organisation de la Grande fête de l'Halloween**

Pour la première fois de son histoire, la Grande fête de l'Halloween de La Prairie s'est tenue le 31 octobre 2015, dans le Vieux-La Prairie, sur la thématique du Seigneur des anneaux. Le rassemblement haut en couleur a attiré plus de 10 000 visiteurs, où chevaliers, sorciers, dragons, forêt magique, danseurs, acrobates et percussionnistes étaient présents.

• **Organisation du DÉFI 350 La Prairie : une première course à obstacles dans la région**

En septembre 2016, la Ville de La Prairie a invité sa population de tous les âges à venir se salir et repousser leurs limites à l'occasion du DÉFI 350 La Prairie. L'objectif était d'offrir une course originale à faible coût au plus grand nombre de personnes possible afin de promouvoir les saines habitudes de vie. Face à la grande popularité de cette première édition, la course sera vraisemblablement de retour en 2017, à l'occasion des fêtes du 350^e anniversaire de La Prairie.

- **Nouveauté pour les Jeudis du Vieux-La Prairie**

Les Jeudis du Vieux-La Prairie ont célébré leurs 25 ans à l'été 2015. Pour l'occasion, la Ville de La Prairie, en collaboration avec les commerçants et les restaurateurs du secteur, a introduit une nouveauté : la fermeture des rues du Vieux-La Prairie à la circulation automobile lors de la prestation des spectacles. Cette initiative a permis de créer un véritable espace festif autour de la scène et de favoriser le jumelage de la gastronomie avec les prestations musicales. Rappelons que les éditions 2015 et 2016 des Jeudis du Vieux-La Prairie ont chacune offert sept (7) spectacles gratuits à la population, attirant en moyenne près de 500 personnes.

- **Rénovation et améliorations du Parc Émilie-Gamelin**

Terrain de soccer à neuf joueurs, patinoire extérieure quatre saisons, jeux d'eau originaux, modules de jeux pour les enfants, balançoire pour les jeunes aux prises avec un handicap, le parc Émilie-Gamelin a fait peau neuve à la fin de l'été 2015, au grand plaisir des résidents du secteur et de la ville! Des travaux qui représentent un investissement de 945 000\$ pour la municipalité.

- **Aménagement du parc canin**

La Ville de La Prairie a ouvert en 2015 un parc récréatif canin sur son territoire, répondant ainsi à un besoin exprimé par ses citoyens depuis plusieurs années. Ce parc canin clôturé se veut un lieu sécuritaire de socialisation, tant pour les animaux que pour leurs maîtres.

- **Adoption et mise en œuvre du plan d'action municipal concernant les personnes handicapées 2015-2016**

Adopté le 24 août 2015, ce nouveau plan d'action a mis la table à la réalisation de plusieurs projets visant déterminer, réduire et prévenir les obstacles rencontrés par les citoyennes et citoyens présentant un handicap ou une incapacité. Par exemple, les travaux d'aménagement au Parc Émilie-Gamelin, à la fin de l'été 2015, ont intégré des tables et une balançoire adaptées aux personnes à mobilité réduite, et des places de stationnements accessibles ont été créées près des restaurants du Vieux-La Prairie et du Théâtre du Vieux-La Prairie. Une demande de subvention pour procéder à l'installation d'un monte-personne au Théâtre du Vieux-La Prairie a également été déposée, mais le financement n'a pas été obtenu, si bien que la Ville ira de l'avant avec le projet, par ses propres moyens, en 2017.

- **Participation du Service de sécurité incendie à diverses activités caritatives**

Les employés de la Ville de La Prairie, plus particulièrement ceux du Service de sécurité incendie, continuent de s'impliquer au sein de leur communauté. Depuis mai 2015, le personnel du Service a notamment participé à l'Opération Coup de chapeau au profit de la Fondation Anna-Laberge, à la collecte des paniers de Noël du Complexe Le Partage de même qu'à la Guignolée des Médias (des denrées et un montant de 9 000\$ ont été remis par la Ville de La Prairie en 2015, majoritairement grâce aux contributions provenant du barrage routier réalisé par les pompiers). L'Association des pompiers de La Prairie, en collaboration avec le Service de sécurité incendie, a

également remis un montant de 4 700 \$ à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés suite au 2^e tournoi provincial de Balle-Donnée de l'Association, tenu au parc Émilie-Gamelin du 14 au 16 août 2015.

- **Organisation d'activités de sensibilisation à destination des personnes âgées**

Les aînés sont une priorité pour les membres du Service de sécurité incendie de la Ville de La Prairie. Afin de sensibiliser cette tranche de la population aux différents risques d'incendie, mais aussi dans le but de briser l'isolement et le sentiment de solitude que peuvent vivre certaines personnes âgées, le Service organise plusieurs activités de sensibilisation qui leur sont destinées. Ainsi, le Service de sécurité incendie de la Ville de La Prairie, en collaboration avec la Maison des aînés de La Prairie, a organisé en 2015 une pièce de théâtre « Les Feux sacrés » à l'École de la Magdeleine, où près de 150 personnes âgées ont assisté au spectacle, de même qu'un déjeuner-causerie en 2016 qui a permis de réunir près de 80 personnes âgées qui ont pu discuter avec le personnel du Service. De plus, dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies en octobre 2015, le Service de sécurité incendie a réalisé des exercices d'évacuation dans les résidences de personnes âgées de la ville, en collaboration avec les propriétaires des immeubles.

- **Réalisation du projet photo *Montre-moi ton monde***

Ce projet intergénérationnel a été réalisé entre la Maison des aînés et la Maison des jeunes de La Prairie. Un groupe formé d'adolescents et d'aînés ont été accompagnés dans une démarche artistique avec la tenue de plusieurs ateliers portant sur l'écriture et les bonnes démarches à suivre lors de la prise de photos. Les deux générations ont pu échanger leur vision respective sur différents sujets qui animent la vie à La Prairie. Une exposition de 140 photos qui illustrent les perceptions différentes et communes entre les deux générations s'est tenue entre le 7 et 11 février 2016 au Complexe Saint-Laurent.

- **Participation de la bibliothèque Léo-Lecavalier au programme *Biblio-Aidants***

Coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), le programme *Biblio-Aidants* offre gratuitement 15 cahiers thématiques, disponibles afin de renseigner les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Les proches aidants peuvent ainsi trouver des informations qui les aideront à comprendre la maladie qui touche leur proche, trouver des ressources d'aide et en quelque sorte trouver du réconfort.

- **Participation de la bibliothèque Léo-Lecavalier au programme *Offrez la lecture en cadeau***

En janvier 2016, la Ville de La Prairie a invité sa population à participer au programme *Offrez la lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation, afin d'initier des jeunes vivant dans un milieu défavorisé de la région aux plaisirs de la lecture. À cette fin, la bibliothèque Léo-Lecavalier a recueilli les dons de la population et remis de nombreux livres à des jeunes de la région.

10. Augmenter la qualité et la diversité de l'offre de logements sociaux

Afin de répondre aux besoins d'une catégorie de la population

Pistes d'action ciblées au PSDD :

- 10.1 Favoriser la connaissance et les échanges entre les gestionnaires d'immeubles à logements.
- 10.2 Assurer la pérennité des argents disponibles pour les logements sociaux.

- **Reconnaissance de La Prairie comme 2^e ville de la MRC où l'offre de logements sociaux est la plus importante**

Cette reconnaissance est inscrite au diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la préparation du nouveau schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Roussillon. Il y aurait 147 logements sociaux et abordables à La Prairie, bon pour le 2^e rang au sein de la MRC.

- **Révision des Offices municipaux d'habitation (OMH)**

Un projet de révision des Offices municipaux d'habitation (OMH) est actuellement en cours et vise à les regrouper par MRC, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques à chaque région en matière de logements sociaux.

11. Harmoniser les pratiques et l'offre de services des organismes

Afin d'offrir à la population des services de qualité connus de tous et pour tous

Pistes d'action ciblées au PSDD :

- 11.1 Développer une complémentarité entre les organismes du territoire.
- 11.2 Mieux faire connaître nos organismes.

• **Travaux de rénovation et d'agrandissement du Complexe Saint-Laurent**

Grâce à un investissement de plus de 8 M\$, le Complexe Saint-Laurent est présentement en cours de rénovation. Une fois revampé, il sera plus fonctionnel et regroupera sous un même toit les services offerts en matière d'activités communautaires, de loisir et de culture, au plus grand bénéfice des organismes, des bénévoles et des Laprairiens. La grande ouverture des portes est prévue au début de 2017.

• **Adoption d'une politique de développement social de Roussillon**

Adoptée en mai 2016, la Politique de développement social de Roussillon est le fruit d'un travail concerté de près de 250 intervenants et citoyens provenant de divers milieux. La mise en commun des compétences et de l'expérience de tous et chacun a permis d'instaurer les bases d'une vision commune et cohérente du développement social dans le Roussillon. Cette vision est axée sur la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens et citoyennes de tout âge et de toute condition, ainsi que sur le développement d'une communauté solidaire à l'échelle régionale.

• **Nouveau site Web pour la Ville de La Prairie**

Dans le cadre de sa stratégie de communication numérique, la Ville de La Prairie a présenté en novembre 2015 son nouveau site Web. Cette nouvelle plateforme est devenue le point central des communications entre la Ville et ses citoyens. Elle favorise l'accès à l'information relativement aux nouvelles au sein de la municipalité, aux activités et services offerts à la population par la municipalité, mais également par les organismes accrédités et les entreprises locales, à l'histoire et au patrimoine laprairien, et beaucoup plus!

• **La Ville de La Prairie est sur Facebook**

La Ville de La Prairie est maintenant active sur Facebook! En effet, depuis l'été 2016, le Service des communications gère cette nouvelle interface qui permet à la Ville de consolider la relation de proximité qu'elle entretient avec ses citoyens.

- **Poursuite du soutien de la Ville de La Prairie aux organismes du territoire**

La Ville de La Prairie poursuit son soutien à de nombreuses organisations du territoire qui contribuent au développement social, économique, environnemental et culturel de la collectivité. Une politique de soutien aux organismes encadre l'allocation des montants versés à ces organisations ainsi que la relation de collaboration entretenue avec elles, de manière à optimiser la qualité et la complémentarité entre les services offerts à la population.

- **Installation de deux nouveaux panneaux d'information numériques**

Depuis 2015, la Ville de La Prairie a installé deux nouveaux panneaux d'information numériques sur son territoire : un premier à l'intersection du boulevard Taschereau et du chemin Saint-Jean, et le second à proximité de la sortie Sallaberry sur l'autoroute 15. Ces panneaux sont notamment utilisés afin de promouvoir les activités et services offerts par les organismes accrédités de la Ville.

- **Promotion des organismes accrédités dans les différents médias municipaux**

Depuis 2015, la Ville de La Prairie a accentué ses efforts de promotion des organismes accrédités sur son territoire, en publiant notamment la liste de ces organismes sur les différentes plateformes de la Municipalité : communic-action, Info-Loisirs, site Web et autres. Cette mesure permet d'assurer une meilleure visibilité pour ces organismes et les services qu'ils offrent à la population.

- **Obligation que les organismes de promotion des boîtes de dons (vêtements ou autres) aient pignon sur rue dans la MRC de Roussillon**

Afin de favoriser les organismes communautaires locaux, la Ville de La Prairie a imposé que les organisations souhaitant collecter les dons de vêtements ou autres items destinés à des gens dans le besoin aient pignon sur rue dans la MRC de Roussillon.

12. Développer et promouvoir une identité laprairienne forte

Afin de développer un sentiment d'appartenance et de fierté envers notre milieu de vie et notre collectivité

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 12.1 Bonifier les symboles identitaires et mettre en valeur les gens qui sont au cœur de La Prairie.
- 12.2 Réaliser une campagne portant sur les valeurs identitaires des Laprairiennes et Laprairiens.

• **Lancement d'une première politique culturelle de la Ville de La Prairie**

Après plus d'un an de travail et de consultations citoyennes, la Ville de La Prairie a fièrement lancé, le 3 octobre 2016, sa toute première politique culturelle, la pierre angulaire d'un développement harmonieux de la vie culturelle de la municipalité. Cette nouvelle politique permettra de mobiliser les acteurs culturels autour d'orientations communes : la mise en valeur du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie, la mise en contact des jeunes avec la culture, le développement et l'optimisation de l'offre culturelle ainsi que la promotion et la diffusion de la culture. À terme, cette politique vise à favoriser l'émergence d'une identité culturelle propre à La Prairie. Dans un avenir rapproché, la Ville proposera son premier plan d'action culturel visant à guider ses interventions et, surtout, à multiplier les occasions de faire vibrer la fibre culturelle des Laprairiennes et Laprairiens. La mise en place d'un comité culturel permanent assurera la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

• **Le Complexe Saint-Laurent devient le Centre multifonctionnel Guy-Dupré**

Le 29 février 2016, lors d'une cérémonie spéciale qui regroupait les proches de feu Guy Dupré, des représentants de divers organismes et les élus municipaux, le maire de La Prairie, monsieur Donat Serres, a annoncé que le Complexe Saint-Laurent sera nommé Centre multifonctionnel Guy-Dupré au terme des travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment. Par ce geste, le conseil municipal tenait à souligner l'apport de monsieur Dupré (1935-2016), tant pour ses réalisations en qualité de maire (1991-2005) qu'à titre d'employé de la Ville (1965-1989).

• **Préparation des festivités du 350^e anniversaire de la Ville de La Prairie**

La Ville de La Prairie est présentement à finaliser la préparation des festivités pour souligner son 350^e anniversaire, en 2017. Afin que cette grande fête soit à la fois rassembleuse, accessible à tous et à la hauteur des attentes des Laprairiennes et Laprairiens, une approche participative a été adoptée dans le processus de planification. Ainsi, les six (6) comités travaillant à la préparation des festivités sont composés d'intervenants locaux issus de secteurs représentatifs du territoire et aux compétences variés. La programmation, qui sera dévoilée sous peu, tiendra compte de la centaine de suggestions reçues de la part des citoyens et organismes du milieu dans le cadre d'un appel de propositions. La Ville a également consulté les organismes du milieu de tous les horizons (sportifs, culturels, etc.) afin de solliciter leur contribution pour enrichir la programmation par le

développement d'activités spécifiques aux Fêtes du 350^e anniversaire. Finalement, afin d'informer et de mobiliser la population pour ce grand rassemblement, un microsite du 350^e anniversaire de La Prairie a été mis en ligne sur le site Web de la Ville. Bref, tout est en place pour une année 2017 haute en couleur qui saura faire rayonner La Prairie et ses citoyens à travers tout le Québec.

13. Mettre en valeur le patrimoine (culturel, historique et naturel)

Afin de faire connaître notre richesse collective

Pistes d'action ciblées au PSSD :

- 13.1 Faire ressortir le Vieux La Prairie et le rendre accessible.
- 13.2 Créer et favoriser la mise en place de corridors verts.
- 13.3 Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux.
- 13.4 Développer une carte interactive afin de mettre en valeur le patrimoine de la ville.

- **Promotion des célébrations du 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie**

À l'été 2015, La Prairie a vibré au rythme des célébrations entourant le 40^e anniversaire de la reconnaissance du Vieux-La Prairie comme site patrimonial déclaré, nomination accordée à seulement 11 autres sites à travers la province. Pour l'occasion, la Ville a adopté un logo distinctif pour souligner l'anniversaire, en plus de promouvoir le Vieux-La Prairie sur les panneaux publicitaires situés aux abords des grands axes routiers de même qu'en façonnant la mosaïque florale située à l'intersection du chemin de Saint-Jean et du boulevard Taschereau aux couleurs du 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré.

- **Organisation du *Weekend d'autrefois***

Animation, reconstitution historique, archéologie, exposition, visites guidées du Vieux-La Prairie, concours de photographie, BBQ familial, ce sont près de 1 000 personnes qui ont participé aux nombreuses activités à l'horaire du *Weekend d'autrefois*, au mois d'août 2015. Cet événement a été organisé pour la première fois par la Ville de La Prairie dans le cadre du 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie, en collaboration avec la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine (SHLM), le Musée d'archéologie de Roussillon et le Collectif Prism'Art. La Ville de La Prairie compte faire de cet événement une tradition annuelle qui saura rappeler aux Laprairiennes et Laprairiens les pages de leur histoire.

- **Mise en place d'un circuit d'interprétation guidé par GPS dans le Vieux-La Prairie**

Le tout nouveau circuit, intitulé *Le Vieux-La Prairie, un site patrimonial à découvrir*, est rendu possible grâce à l'application mobile gratuite *BaladoDécouverte*. Disponible à tous ceux et celles qui désirent redécouvrir l'histoire de La Prairie en sons et en images, ce circuit d'interprétation est un legs des célébrations du 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie.

- **Inauguration de deux pianos publics**

En juin 2015, dans le cadre des festivités entourant le 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie, la Ville de La Prairie a procédé à l'inauguration d'un piano public libre-service,

offrant aux citoyens la possibilité de pianoter en plein air, lorsque la température le permet, au cœur du cadre enchanteur du Vieux-La-Prairie. En juin 2016, la Ville a inauguré un second piano public, cette fois-ci au Marché des jardiniers, l'un des plus vieux marchés publics au Québec. Ces deux pianos ont déjà fait le bonheur de la population, ayant notamment été témoins de rassemblements intergénérationnels à caractère musical et festif.

- **Participation à l'événement *Les pianos publics au diapason***

En août 2015, dans le cadre du 40^e anniversaire du Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie, la Ville de La Prairie a pris part à la 2^e édition de l'événement d'envergure *Les pianos publics au diapason*, avec une quarantaine d'autres pianos à travers Montréal et l'ensemble du Québec. Pour l'occasion, le piano public de La Prairie a résonné à midi, en même temps que tous les autres, au rythme de *La Vie en rose* d'Édith Piaf, afin de souligner le 100^e anniversaire de naissance de cette grande dame de la chanson. Cette participation visait notamment à souligner l'importance que revêt la culture pour les Laprairiennes et Laprairiens. L'expérience a été répétée avec succès pour la 3^e édition de l'événement, au mois d'août 2016.

- **Reconnaissance du Vieux-La Prairie dans le nouveau concept de développement récréotouristique de la MRC de Roussillon**

Au printemps 2016, dans le cadre de la mise à jour de la Politique culturelle de Roussillon et du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC, un nouveau concept de développement récréotouristique régional a été élaboré et se base sur la mise en valeur et la complémentarité entre quatre (4) pôles touristiques et culturels sur le territoire de la MRC, dont le Vieux-La Prairie. Les trois autres sont le Récré-O-Parc de Sainte-Catherine, l'Exporail situé à Saint-Constant et l'Île Saint-Bernard à Châteauguay.

- **Dépôt d'un mémoire de la Ville de La Prairie à l'occasion de la consultation publique du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur le Plan de conservation du site patrimonial de La Prairie**

Le Plan de conservation du site patrimonial de La Prairie énonce les grandes lignes (critères et exigences) pour les travaux de rénovation dans le Vieux-La Prairie afin de préserver le cachet du secteur. Sa mise en application est prévue à l'automne 2016 et elle guidera la réalisation d'un programme de rénovation dans le Vieux-La Prairie. Par le dépôt d'un mémoire en mai 2015, la Ville tenait à réaffirmer son intérêt pour ce secteur historique, en émettant certaines recommandations afin d'assurer une préservation optimale du patrimoine bâti, de même que le développement rapide d'une stratégie de financement adéquate à la réalisation des orientations du plan de conservation et une série de fiches techniques essentielles à la prise en charge et à la compréhension des orientations du plan par les citoyens du quartier.

- **Consolidation de la cote d'excellence de La Prairie par les Fleurons du Québec**

En novembre 2015, La Prairie a vu sa cote d'excellence maintenue par les Fleurons du Québec, l'organisation qui régit le classement des aménagements horticoles des municipalités du Québec. Les Fleurons du Québec ont en effet accordé quatre (4) fleurons à La Prairie pour la deuxième fois de son histoire. L'obtention de cette reconnaissance a été rendue possible grâce à la contribution de tous les acteurs sur le territoire de La Prairie, notamment les citoyens et les entreprises.

- **Rénovation du Théâtre du Vieux-La Prairie**

En 2015, le Théâtre du Vieux-La Prairie a subi des rénovations majeures afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'assurer la préservation de ce bâtiment emblématique situé au cœur du secteur historique de la ville.

- **Analyse des opportunités pour le développement d'un corridor vert le long de la rivière Saint-Jacques**

En partenariat avec des étudiants de l'Université de Sherbrooke, la Ville de La Prairie participe présentement à un projet dont l'objectif est d'évaluer les opportunités de développement d'un corridor vert le long de la rivière Saint-Jacques qui permettrait d'établir un lien avec les municipalités limitrophes. Plusieurs options sont analysées, par exemple des sentiers d'interprétation qui lieraient les zones de conservation des municipalités riveraines.

Autres bons coups en développement durable

- **Projet pilote pour l'amélioration des pratiques municipales de déneigement**

Soucieuse d'innover et d'apporter de nouvelles solutions afin de diminuer les coûts de transport et d'entreposage de la neige, de réduire les gaz à effet de serre et d'accroître l'efficacité de ses opérations, la Ville de La Prairie a mis de l'avant un projet pilote de déneigement sur certaines artères à l'hiver 2015-2016. En plus d'entasser ou de souffler la neige sur les terrains adjacents aux boulevards, comme lors de chaque hiver, la Ville l'a dirigé sur les terre-pleins centraux, lorsque cela était possible et requis, afin d'élargir la marge de sécurité en bordure des terre-pleins centraux. Ce marquage a également contribué à réduire la vitesse de circulation et ainsi accroître la sécurité routière, une préoccupation constante de la Ville.

- **Poursuite de la transition numérique de l'administration municipale**

Depuis mai 2015, la Ville de La Prairie a mis de l'avant plusieurs mesures afin de poursuivre la numérisation de ses opérations. Cette transition vers le numérique permet de réduire l'empreinte environnementale de la municipalité, notamment par la diminution considérable de l'utilisation du papier, tout en améliorant l'efficacité et la portée des services offerts aux citoyens. Parmi les bons coups réalisés, notons :

- L'augmentation considérable du nombre d'adhésions à l'infolettre municipale Web l'Info-Laprairien suite à la seconde campagne de promotion organisée par la Ville en mai 2015.
- L'utilisation de tablettes numériques comme support aux inspections des résidences du territoire par les employés du Service de sécurité incendie depuis le début de 2016.
- La tenue « sans papier » des assemblées publiques (depuis septembre 2015) et des séances de travail (depuis janvier 2016) du conseil municipal, grâce à l'acquisition de supports numériques et d'un logiciel permettant de virtualiser l'ensemble du processus décisionnel au sein de la municipalité. Il est prévu que cette mesure soit graduellement implantée aux activités de l'ensemble des comités municipaux.
- Plusieurs formulaires et procédures peuvent maintenant être complétés en ligne par les citoyens, via le site Web de la municipalité. Par exemple, il est maintenant possible de procéder au paiement des constats d'infraction en ligne au moyen de constats Express, ou encore d'accéder aux documents d'assermentation et d'accès à l'information.
- La numérisation des feuilles de temps des employés municipaux et l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion de l'assurance collective est prévue au 1er janvier 2017 pour les employés cols blancs et cadres, et s'appliquera par la suite aux cols bleus.
- La publication des offres d'emploi à la Ville de La Prairie sur plusieurs plateformes Web, permettant une diffusion plus efficace des postes ouverts.

- **Utilisation de papier à faible empreinte écologique dans les communications municipales**

ANNEXE – TABLEAUX SYNTHÈSE DU PSDD

TABLEAU 4.1 : ENVIRONNEMENT				
Enjeu stratégique				Piste d'action
Enjeu	no	Stratégie	Justification	
Équilibre écologique et biodiversité	1	Protéger et mettre en valeur les milieux naturels	Afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie.	1.1 Favoriser, dans les futurs projets domiciliaires, la préservation des milieux naturels ainsi que la conservation des arbres matures et des espaces verts.
				1.2 Aménager des espaces verts, notamment en bordure du fleuve et des cours d'eau.
				1.3 Favoriser l'usage quatre saisons des sentiers piétonniers et cyclables en milieu naturel.
				1.4 Développer une image de marque originale autour des milieux naturels.
	2	Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et améliorer l'accès aux milieux naturels	Afin d'éduquer et de responsabiliser la population à l'importance de préserver les milieux naturels de leurs milieux de vie.	2.1 Conserver et mettre en valeur la rivière Saint-Jacques.
				2.2 Favoriser la découverte des cours d'eau en les aménageant de façon à les rendre accessibles.
				2.3 Caractériser les milieux naturels de la ville et diffuser l'information pour les préserver.
				2.4 Accompagner les citoyens à l'augmentation du couvert végétal par la plantation d'espèces indigènes.
	3	Améliorer la gestion des matières résiduelles et des déchets dangereux	Afin de disposer adéquatement de ces matières, réduire les apports aux sites d'enfouissement et les gaz à effet de serre (GES).	3.1 Faciliter la récupération des résidus de construction, rénovation et démolition ainsi que des encombrants pour les citoyens.
3.2 Explorer les nouvelles technologies permettant de mieux traiter et gérer les matières résiduelles.				

TABLEAU 4.2 : ÉCONOMIE

Enjeu stratégique				Piste d'action
Enjeu	no	Stratégie	Justification	
Création de richesse et d'emploi	4	Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale, y compris celle de l'économie sociale	Afin d'optimiser un développement économique diversifié et équilibré, donner une couleur locale, renforcer les liens sociaux et retenir les gens localement.	4.1 Promouvoir et favoriser les entreprises et organismes locaux ¹ .
				4.2 Redynamiser les milieux économiques et développer de nouveaux espaces.
	5	Favoriser l'achat local	Afin de soutenir et stimuler l'économie des entreprises locales.	4.3 Développer et faire connaître les services d'aide aux plus démunis.
Compétitivité et attractivité locale	6	Aménager et revitaliser les zones économiques	Afin de développer un milieu de vie riche et attractif qui retiendra les consommateurs et créera une synergie commerciale complémentaire. Afin de tirer parti du nouvel attrait de l'autoroute 30 en revitalisant notamment le parc industriel et en développant une vitrine commerciale.	5.1 Réaliser des activités de promotion de l'achat local.
				6.1 Développer des concepts commerciaux originaux tout en gardant le cachet de La Prairie.
				6.2 Encourager les commerces locaux et de proximité ² .
				6.3 Faciliter l'accès aux zones économiques et sécuriser les déplacements.
				6.4 Favoriser une plus grande diversité de commerces.
Gestion de l'urbanisation	7	Densifier et développer une mixité harmonieuse des usages (résidentielle, commerciale et industrielle)	Afin de favoriser les échanges entre les résidents, minimiser les nuisances entre les activités, faciliter et améliorer la desserte en transport actif et collectif puis permettre une meilleure gestion des terrains et ainsi garder des espaces verts et des places communes.	7.1 Poursuivre l'application d'un développement durable en affirmant et consolidant les endroits emblématiques de la Ville.
				7.2 Favoriser une meilleure synergie entre l'offre de transport collectif et le développement urbain.
				7.3 Planifier le développement du territoire en créant des milieux de vie complets tout en tenant compte de l'harmonie entre les activités urbaines.
				7.4 Développer le potentiel des espaces bleus en termes d'accessibilité et d'interconnectivité avec le territoire urbain limitrophe.

¹ La piste d'action 4.1 démontre que l'enjeu stratégique 5 (favoriser l'achat local) se veut en partie une réponse à l'enjeu stratégique 4.

² Les pistes d'action 4.1 et 6.2 sont similaires et répondent simultanément aux enjeux stratégiques 4 et 6.

Transport des biens et des personnes	8	Améliorer le transport en commun et l'inter modalité	Afin de diminuer la circulation et permettre de se déplacer à moindre coût dans les municipalités voisines pour avoir ainsi accès à d'autres services.	8.1 Développer l'interconnectivité avec les villes limitrophes.
				8.2 Encourager le développement des voies d'accès prioritaire ou rapide pour le centre-ville de Montréal.
				8.3 Densifier les bassins de population et les services afin de favoriser le transport collectif et les déplacements locaux ³ .
				8.4 Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des services de déplacements locaux.

TABLEAU 4.3 : SOCIAL

Enjeu stratégique				Piste d'action
Enjeu	no	Stratégie	Justification	
Cohésion et solidarité sociale	9	Augmenter la cohésion sociale en encourageant les initiatives communautaires locales	Afin d'améliorer la vie de quartier, augmenter le sentiment d'appartenance et apaiser le sentiment de solitude que vivent certaines personnes.	9.1 Favoriser le rassemblement autour d'événements et de fêtes de quartiers afin de renforcer le sentiment d'appartenance.
				9.2 Augmenter la visibilité, la synergie et les liens entre les organismes communautaires.
				9.3 Améliorer l'accessibilité des organismes pour les personnes âgées.
	10	Augmenter la qualité et la diversité de l'offre de logements sociaux	Afin de répondre aux besoins d'une catégorie de la population.	10.1 Favoriser la connaissance et les échanges entre les gestionnaires d'immeubles à logements.
				10.2 Assurer la pérennité des argents disponibles pour les logements sociaux.
	11	Harmoniser les pratiques et l'offre de services des organismes	Afin d'offrir à la population des services de qualité connus de tous et pour tous.	11.1 Développer une complémentarité entre les organismes du territoire.
11.2 Mieux faire connaître nos organismes.				

³ La piste d'action 8.3 démontre que l'enjeu stratégique 7 (densifier et développer une mixité harmonieuse des usages) se veut en partie une réponse à l'enjeu stratégique 8.

TABLEAU 4.4 : PATRIMOINE

TABLEAU 4.4 : PATRIMOINE				
Enjeu stratégique				Piste d'action
Enjeu	no	Stratégie	Justification	
Identité territoriale et culturelle	12	Développer et promouvoir une identité laprairienne forte	Afin de développer un sentiment d'appartenance et de fierté envers notre milieu de vie et notre collectivité.	12.1 Bonifier les symboles identitaires et mettre en valeur les gens qui sont au cœur de La Prairie.
				12.2 Réaliser une campagne portant sur les valeurs identitaires des Laprairiennes et Laprairiens.
	13	Mettre en valeur le patrimoine (culturel, historique et naturel)	Afin de faire connaître notre richesse collective.	13.1 Faire ressortir le Vieux La Prairie et le rendre accessible.
				13.2 Créer et favoriser la mise en place de corridors verts.
				13.3 Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux.
				13.4 Développer une carte interactive afin de mettre en valeur le patrimoine de la ville.